

## Dies academicus 2019 – Prix et distinctions académiques

### Prix Chorafas

Le Prix Chorafas est remis cette année à **Céline Calvino Carneiro** pour sa thèse de doctorat réalisée auprès de l'AMI, intitulée «Towards Mechanochromic Materials based on Non-Covalent Interactions». La Fondation Dimitris N. Chorafas attribue chaque année 30 prix, dotés de 4'000 USD, à de jeunes chercheurs du monde entier qui ont excellé par la qualité de leur travail dans les domaines de la biotechnologie, de la protection de l'environnement, des technologies d'information, des mathématiques, de la médecine, de la physique ou de la finance.

### Prix Vigener

Institués en 1908, les prix Vigener sont dotés de 2'000 francs et récompensent des travaux de diplôme, master ou doctorat de qualité exceptionnelle. A l'occasion du Dies academicus 2019, quatre facultés décernent des prix Vigener:

#### *Faculté de droit*

Le prix récompense la Dre **Sarah Bechaalany** pour sa thèse de doctorat intitulée «Les fondations de placement: du droit privé au droit public», ainsi que le Dr **Ramin Silvan Gohari** pour sa thèse «Verweigerung von Geschäftsbeziehungen: Kartellrechtliche Analyse nach Schweizer, EU- und US-Recht».

#### *Faculté des lettres et des sciences humaines*

La distinction revient à la Dre **Juliane Dind** pour son travail «Les manifestations de la conscience de soi chez l'enfant polyhandicapé. Edification d'un outil d'observation au service des professionnels».

#### *Faculté des sciences et de médecine*

Le prix est décerné au Dr **Ruslan Mavlyutov** pour sa thèse de doctorat réalisée au Département d'informatique intitulée «Dependency-Driven Analytics».

#### *Faculté des sciences économiques et sociales et du management*

Le prix est décerné à la Dre **Anna Maria Koukal** pour sa thèse de doctorat «The Enfranchisement of Women and Foreigners in Switzerland. Lessons for Direct Democracy, Cultural Change and Integration», ainsi qu'au Dr **David Imhof** pour sa thèse intitulée «Empirical Methods for Detecting Bid-rigging Cartels».

### Prix François Joseph II de Liechtenstein

Cette distinction destinée aux travaux scientifiques hors pair est attribuée tous les deux ans. Le concours s'adresse aussi bien aux professeur-e-s qu'aux cadres intermédiaires avancés de l'Université de Fribourg. Les travaux scientifiques abordant une conception chrétienne du monde et de l'être humain bénéficient d'une priorité dans l'octroi du prix. Cette année, le prix revient au **Professeur Joachim J. Negel**, du Département des sciences de la foi et des religions, pour son travail intitulé «Freundschaft. Ansichten einer Lebensform».

## **Sénatrice honoraire**

Le titre de sénatrice d'honneur – décerné par le Sénat de l'Université – est destiné à remercier et à honorer une personnalité ayant œuvré de façon intense et durable au service de l'Université de Fribourg.

**Madame Isabelle Chassot**, directrice de l'Office fédéral de la culture, est alumna de notre Université (elle y a décroché une licence en droit, mention bilingue) et ancienne sénatrice (de 1990 à 1994). Elle s'est engagée de différentes façons pour l'Université de Fribourg. En tant que Conseillère d'Etat en charge de l'instruction publique, elle a apporté une importante contribution en faveur de l'Université, en particulier en s'engageant au sein du Conseil d'Etat et auprès du Grand Conseil pour que l'Université dispose des moyens et conditions nécessaires à son développement durable. Durant son mandat, le nouveau bâtiment universitaire sur le site de Pérolles a été inauguré, le budget de l'Université a pu être augmenté de manière considérable pour que l'Université puisse faire face à l'augmentation du nombre d'étudiants et aux nouveaux défis, le bachelor en médecine a été réalisé et les études de faisabilité pour le Master en médecine – qui vient de commencer cet automne – ont pu être lancées. De plus, Madame Chassot a largement contribué à ce que l'Université ait pu créer l'Institut Adolphe Merkle grâce à la donation généreuse de M. Merkle et elle a continué de siéger au Conseil de fondation de la Fondation Merkle aussi après la fin de son mandat de Conseillère d'Etat.